

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 17 OCTOBRE 2018

13/4 - PRESENTATION DES DECISIONS PRISES EN MATIERE DE
TARIFICATION DES ACTIVITES ORGANISEES A DESTINATION DU PUBLIC
ADOLESCENT (11-17 ANS)

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a exercé la délégation qu'il a reçue du conseil municipal en application de la délibération n° 8/5 en date du 29 mars 2018 pour définir le nombre de « Bon Loisirs Adolescents (BLA) » pour les activités adolescents à compter du 9 juillet 2018.

Accueil libre périscolaire	10 BLA à l'année
Accueil libre vacances scolaires	0,5 BLA la demi-journée
Sortie 1/2 journée	5 BLA
Sortie journée	10 BLA
Stage découverte	1 BLA par jour
Soirée / événementiel	1 BLA
Séjour / projet	20 BLA